

Compte rendu de la réunion du Comité du 29 novembre 2013 à 17h15 aux Zaërs

Suivant un calendrier de réunion planifié en début d'année, le Comité de l'APEAM s'est réuni pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- 1- Présentation des comptes rendus des conseils d'école et d'établissement ;
- 2- Constitution des commissions mises en place par l'APEAM ;
- 3- Désignation des parents souhaitant participer aux commissions mises en place par l'établissement ;
- 4- Eléments d'éclairage sur la constitution des listes des parents membres des conseils d'établissement et d'école ;
- 5- Points divers.

Les membres suivants ont participé à cette réunion :

- Abdeljalil EL HAMMOUMI
- Alia BEKKARI
- Ali JEDDAR
- Bouchra KHATTABI
- Boutaina MRINI
- Fadoua BOUIMEZGANE
- Fatiha AGHOUTANE
- Karima ELHARTI
- Lamyae BOUANANI
- Houda GUERRAOUI
- Hind KHALES
- Meryem EL MOUMEN
- Meryem HALOUI
- Nadia BOUKHEROUAA
- Nadia MARZOUK
- Nouma KABBAJ
- Nouredine EL MEJDOUB
- Rachida KADIRI
- Rajaa MELLOUK
- Tarik BENDAHOUE
- Tiscar ORTEGA NOGALES
- Yamama AMMAR
- Younes EL AMRANI
- Younes TOUMI
- Wiam RERHRHAYE

Après signature de la feuille de présence et avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, M. ELHAMMOUMI a informé les membres du comité que les APE relevant des établissements OSUI au Maroc ont tenu, le mercredi 27 novembre 2013 à

Casablanca, la réunion constitutive de leur fédération. Ont été présentes, les APE de Tanger, Rabat, Casablanca, El Jadida et Agadir.

1- Présentation des comptes rendus des conseils d'école et d'établissement

Pour commencer, M. ELHAMMOUMI a rappelé que les comptes rendus des conseils d'école et d'établissement, tenus respectivement les 14 et 21 novembre 2013, ont été communiqués aux parents par courrier électronique et insérés dans le site Internet de l'APEAM et a interrogé les membres s'ils avaient des questions à leur sujet pour y apporter les éclairages opportuns. Aucune question n'étant posée, le comité est passé au point suivant de l'ordre du jour.

2- Constitution des commissions mise en place par l'APEAM

Concernant les commissions mises en place par l'APEAM, le tableau ci-après récapitule les listes des parents qui se sont proposés pour y participer :

Commission chargée des affaires pédagogiques du primaire	Commission chargée des affaires pédagogiques du Secondaire	Commission cantine et transport	Commission communication et média	Commission événementiel
Souad BOUHAMIDI Houda GUERRAOUI Nouma KABBAJ Meryem EL MOUMEN Boutayna MRINI Rachida KADIRI	Rajaa MELLOUK Souad BOUHAMIDI Younes TOUMI Ali JEDDAR Bouchra KHATTABI Fatiha AGHOUTANE	Nouma KABBAJ Houda GUERRAOUI Boutayna MRINI Fadoua BOUIMZGANE	Wiam RERHRHAYE Younes EL AMRANI Meryem HALOUI Bouchra KHATTABI Hanane BENQLILOU	Rajaa MELLOUK Fadoua BOUIMZGANE

En outre, Mme Boutayna MRINI, vice-présidente en charge du primaire, a fait savoir qu'une réunion se tiendra avec l'établissement, le prestataire et les élèves délégués, le 09/12/2013, pour convenir d'un programme de menu pour la cantine à partir de janvier 2014. L'APEAM y sera représentée par quelques membres de la commission « cantine et transport ».

Il a été précisé que ces commissions sont des groupes de veille et une force de proposition pour l'amélioration des conditions de scolarité des élèves au sein du GSAM.

3- Désignation des parents souhaitant participer aux commissions mises en place par l'établissement

Ces Commissions sont mises en place par l'Etablissement dans le cadre de la Commission de l'Education à la santé et à la citoyenneté. Cette commission est quadripartite, comprenant des représentants des parents, des élèves délégués, des enseignants et l'administration. L'APEAM y est invitée à se faire représenter par 2 à 3 parents d'élèves, proposés par elle et soumis à la Direction pour approbation. Le tableau ci-après récapitule les listes des parents qui se sont proposés pour y participer :

Commission éducation à la sexualité	Commission éducation aux médias	Commission développement durable	Commission lutte contre le harcèlement	Commission sécurité routière	Commission éducation à la citoyenneté mondiale et marocaine
Nouma KABBAJ Karima EL HARTI	Wiam RERHRHAYE Younes EL AMRANI Hanane BENQLILOU	Alia BEKKARI Lamyae HACHAD Boutayna MRINI Hanane BENQLILOU	Abdeljalil HAMMOUMI Tiscar ORTEGA Fadoua BOUIMZGANE Nadia BOUKHEROUAA	Younes TOUMI Nadia MARZOUK	Meryem EL MOUMEN

Ces commissions sont des cellules de réflexion et de proposition de projets pédagogiques et éducatifs appelés à enrichir l'enseignement dispensé.

Il a été convenu que l'ensemble de ces commissions restent ouvertes à tous les parents, membres ou non du comité, qui peuvent prendre contact avec les parents figurant sur les listes ci-dessus pour être associés à leurs travaux. Chaque commission reste libre dans son fonctionnement, à charge pour elle d'informer le comité de ses conclusions, voire de faire valider par lui, si nécessaire, les démarches qu'elle envisage d'entreprendre. Les travaux des différentes commissions seront communiqués aux parents.

4- Eléments d'éclairage sur la constitution des listes des parents membres des conseils d'établissement et d'école

Certains membres du comité avaient adressé au président une lettre par laquelle ils demandent des explications sur les critères ayant présidé à la constitution des listes des parents membres titulaires et suppléments des conseils d'école et d'établissement.

A ce sujet, il a été rappelé que le comité avait décidé, lors de sa première réunion, et sur proposition du président sortant, que le président élu constitue le Bureau de l'APEAM (équipe de travail) et les listes des parents membres des conseils d'école et d'établissement, dans le respect des règles suivantes :

- Aucun parent ne peut cumuler le mandat de titulaire au sein des deux conseils, y compris le président, pour permettre une implication du plus grand nombre possible des parents ;
- Les listes doivent comprendre aussi bien les anciens que les nouveaux membres du comité (respectivement 6 et 4 pour le conseil d'école et 4 et 1 pour le conseil d'établissement) pour permettre une rotation naturelle des équipes et une continuité dans l'action de l'APEAM ;
- Seuls les membres présents lors des réunions préparatoires peuvent assister aux réunions desdits conseils.

Lesdites listes devaient être soumises aux membres du comité par mail pour validation. Ce qui a été fait et qu'aucune objection n'a été signifiée par aucun membre du comité.

Quant au choix effectué parmi les membres nouveaux, M. ELHAMMOUMI a précisé que, ne connaissant aucun desdits membres et ne pouvant juger de leur engagement, le choix a été fait au hasard.

Suite à un échange à ce sujet, il a été décidé de charger Mme MOUMEN de proposer au comité des pistes d'amélioration du fonctionnement de l'APEAM. M. ELHAMMOUMI l'assistera dans cette réflexion.

En fin de la réunion, il a été rappelé que la prochaine réunion du comité aura lieu le premier vendredi après les vacances de Noël pour discuter des conclusions et recommandations proposées par les commissions et des mesures de renforcement de l'implication des parents dans les activités de l'association.

La réunion est levée à 19h15.